d'Edmond Rassenfosse, pour des poésies de Nicolas Defrecheux. Une des premières pièces de ce genre est un frontispice pour des cramignons liégeois, qui subit bien des avatars, mais dont certains états sont personnels et ne manquent pas de charme. Il fournit des têtes de chapitre et des cuis-de-lampe au supplément du catalogue de l'œuvre gravée de Rops; celles-ci sont déjà bien supérieures et il sut les approprier heureusement à son sujet. Le même volume renferme une reproduction en gravure en couleurs d'après une aquarelle de Rops. Elle montre les progrès réalisés en technique, que l'on retrouve aussi dans un certain nombre de planches de cette époque, livrées au public. Je citeral parmi celles-ci la Frileuse (vernis mou et aquatinte); le Maillot, un ravissant vernis mou; Coquetterie, une pointe seche; de savoureux croquis Etudes brutales, d'après nature, à la pointe sèche ; Ecc, un vernis mou et aquatinte, des planches en couleur, enfin toute une série d'œuvres intéressantes qu'il serait trop long d'énumérer.

La majeure partie des dessins et gravures partit à l'étranger, surtout à Paris. Liége n'en conserve rien, si ce n'est chez de rares amateurs. Il y a bien peu de temps seulement que notre Musée communal possède un seul dessinet encore, pour le voir, faut-il l'en retirer — car je ne sais vraiment pas où sont enterrés les rares dessins que le musée renferme, dit-on, et que le visiteur cherche en vain à apercevoir.

Rassenfosse fit aussi de nombreux dessins pour des bibliophiles, amoureux de posséder dans le corps de leurs éditions de luxe des croquis originaux. Le volume acquiert ainsi la qualité d'un objet rare et unique. La plupart de ces dessins sont faîts avec tous les raffinements possibles; pastellés ou aquarellés, ce sont des bijeux semés à travers le livre, enchàssé lui-même dans une reliure de prix qui, elle aussi, est une œuvre d'art. Inutile de vous dire que ces pièces ne se rencontrent pas non plus à Liége; elles sout dispersées à l'étranger, surtout en France, et atteignent souvent des prix fabuleux.

Je serais incomplet si je ne mentionnais dans l'œuvre diverse de Rassenfosse, les affiches et toute cette série de menus objets qu'en Allemagne on réunit sous le nom de Kleinkunst — l'art en petit si vous voulez — les lettrines, les entêtes de lettres, les marques, les ex-libris.

Les affiches de Rassenfosse sont absolument personnelles et elles ont le mérite d'être avant tout des affiches et non des tableaux, elles sont destinées à être placardées dans la rue et attirer le regard du passant et non d'orner un appartement. Toujours très simples de composition, généralement au trait, rehaussées de teintes plates harmonieuses, voyan'es mais non criardes, elles représentent d'intéressantes synthèses. Sous ce rapport, la Ctownesse, les affiches pour le Saton des Cent de « la Plume » à Paris auquel Rassenfosse contribua souvent, celle pour l'Huile russe, le Finc-Art, le Bec-Solett, le Tournoi de lutte, sont des modèles du genre. Par leur sobriété et leur distinction, quoique très différentes de celles de Donnay et de Berchmans, elle tiennent une place à part dans l'affiche moderne.

Les marques, les ex-libris, les billets de nouvel an reflétent au plus haut point l'élégance et l'habileté de composition de Rassenfosse. Je ne sais vraiment pas pourquoi ces pièces reçoivent toujours l'appellation dédaigneuse de « petit art ». Il me semble pourtant que l'artiste doit être tout aussi maître de son dessin pour tracer un personnage, fût-ce sur un gros sou en cuivre, que sur une toile de cinq mêtres de longueur. Limité par la place, l'artiste est forcément limité dans les moyens aussi ; il doit exprimer beaucoup en peu de traîts. L'œuvre est simplement plus concentrée, mais l'art n'y subsiste pas moins. A mon avis, un tanagra, un netzké ou un ex-libris peuvent aussi bien révêler le génie de leur auteur que les pièces classées par l'indéracinable convention du public parmi le grand art.

Examinez la marque de Rassenfosse pour lui-même : une jeune femme coiffée du bonnet de la folie lisant un liyre, assise nonchalemment sur un volumineux bouquin renversé. N'est-ce pas le résumé de la vie de l'artiste, moitié passée dans les livres, moitié occupie à l'étude du corps féminin dans toutes ses attitudes et ses gestes, sans oublier ce petit grain de folie, la vraie sagesse de l'homme après tout ? - Et cet autre ex-libris destiné à Lavachery : inter folia fructus? - et celui d'Albert Mockel, de Neuville, de Madame Rassenfosse, de mon père, de moi-même ne sont-ils pas tous de délicieuses trouvailles, bien appropriés à leurs destinataires quoique portant des traits caractéristiques communs, personnels à l'artiste? Quelques-unes de ces pièces ont été reproduites en photogravure ; mais la plupart sont des eaux-fortes originales tirées à petit nombre ; les entêtes de lettres et les cartes de nouvel an de l'artiste, généralement tirées en couleur, même en plusieurs tons, rappellent par leurs raffinements et leur délicatesse d'impression ces charmants et rares sourimonos que les artistes de l'Extrême-Orient s'adressent en des occasions solennelles ; le plaisir que l'artiste éprouve à les exécuter n'est égalé que par la jouissance artistique de celui qui les reçoit.

Rassenfosse s'est aussi servi de la gravure pour l'ornementation.

43

Il existe notamment de lui une plaque à la pointe sèche, encrée et encastrée dans la reliure d'un album. De même une boucle de ceinture, gravée au vernis mou, dont il existe quelques rares tirages. Il est regrettable que Rassenfosse n'ait pas utilisé ce procédé plus souvent.

J'en arrive, Messieurs, aux dessins et gravures de la période mûre, du plein épanouissement d'art de Rassenfosse. Vous dire toutes les étapes successives de son talent serait impossible; une trop petite partie seulement de son œuvre est réunie sous vos yeux. les documents nécessaires me font défaut et j'estime qu'il est indispensable de voir par soi-même autant que cela est possible, pour comprendre les quelques commentaires que je me propose de vous soumettre.

Si je me suis étendu un peu longuement sur les débuts de l'artiste, c'est que cette évolution si intéressante n'a pas encore été analysée chez Rassenfosse. Les quelques articles un peu conséquents qui lui furent consacrés, se contentent de répêter les titres de ses œuvres et de reproduire, en se copiant mutuellement, les légendes auxquelles j'ai fait allusion en commençant. Or, je suis convaincu que c'est précisément l'ignorance de ces détails que je vous ai énumérés qui a contribué à donner naissance à ces légendes. La graine une fois semée a germé et maintenant les mauvaises herbes poussent de toutes parts. Il faut les arracher, je l'ai dit - et le fait ne prouve guère en faveur de la critique, trop habile à juger rapidement en surface, et lente à revenir vers des avis mieux raisonnés.

Les dessins, comme les gravures de Rassenfosse, ont ceci de caractéristique, qu'ils représentent rarement « des sujets » déterminés dans l'acception courante du terme. Il est vrai qu'ils portent parfois un titre; mais c'est bien plus pour la satisfaction du public, qui aime, par exemple, de savoir qu'il possède une Salomé plutôt qu'une étude de mouvement, ou une simple danseuse, ou une pointe séche tout court. Par ce vulgaire artifice, il croit mieux pénétrer les intentions de l'artiste.

De fait, Rassenfosse recherche avant tout la réalité; la vérité dans le mouvement, le geste, l'attitude, la distinction d'une pose fugitive; le caractère d'une tête, d'une expression de visage ; l'élégance de la forme, l'intérêt d'une ligne même, entrevue un instant et qui ne se représentera peut-être plus jamais avec les mêmes jeux de lumière et d'ombre environnants. Rassenfosse n'a jamais demandé autre chose dans les milliers de croquis qu'il a faits et qu'il fait journellement encore. Et s'il demande cette vérité au modèle humain, au corps de la femme, c'est que le sujet nous tient de plus prés que tout autre, précisément parce qu'il est humain, qu'il réalise la perfection et que son caractère intellectuel le place au-dessus de la simple poésie d'un objet inanimé.

Ces mots de Henri de Régnier, dans le roman la Double Maitresse, à propos de son peintre, M. Garonard, semblent s'adresser à Rassenfosse tant ils expriment et résument sa manière de

« Monsieur Garonard, écrit Henri de Régnier, était le peintre » du corps des femmes en sa nudité et sa couleur. Il l'étudiait pas » sionnément... Monsieur Garonard n'usait point pour cela de mo-» dêles proprement dits — il détestait les beautés d'académie et » d'atelier, mais rencontrait-il dans la rue ou ailleurs quelque belle » fille, il l'emmenait chez lui et la priait de se mettre à l'aise et » d'oublier qu'il était là. — Son papier se couvrait ainsi d'esquisses » et de croquis où il trouvait ensuite un vivant répertoire de formes » animées. — Chaque matin, il le feuilletait négligemment jusqu'à » ce que l'une des figures qui lui passaient sous les yeux arrêtat son » attention. Alors il la reproduisait sur une feuille d'étude et la travaillait séparément. Il n'y ajoutait ni paysage, ni accessoires. » Il ne voulait que la grâce des lignes et la vérité du dessin. La » nudité des corps semblait plus nue encore au vide du papier et » M. Garonard prétendait que la rondeur d'un sein, la courbe d'une » hanche, le pli d'une nuque ou l'ampleur d'une croupe suffisent par » eux-mêmes à faire tableau. »

Eh bien, Messieurs, regardez autour de vous, considérez les dessins exposês et dites-moi si tous ne trahissent pas cette constante préoccupation de la nature en ce qu'elle a de beau, d'intéressant, de varié, de fugace. Il ne faut rien chercher au-delà. Car - et me voici arrivé à un des points principaux de ma causerie - on a fait à Rassenfosse le reproche de produire des dessins libres. Si c'est le risqué, l'osé, le graveleux que vous cherchez, détrompez-vous, vous ne le trouverez pas. Ne vous imaginez pas en rencontrer dans les cartons de l'artiste ; vous ne les trouverez pas plus qu'ailleurs.

C'est une chose qui me dépasse, en vérité, que ce penchant du public de vouloir attribuer à tout prix un sens défini à une chose qui n'est qu'un document; et, lorsqu'il ne peut comprendre ce manque d'intention, de rechercher d'emblée une interprétation en mal. D'après lui, une chose qu'on ne dit pas, doit être évidemment une chose malsaine. Admettre purement et simplement qu'il n'y a aucun sens caché est une conception étrangère à son entendement. Il est inadmissible pourtant de faire dire à quelqu'un ce qu'il n'a

45

pas voulu exprimer. Soyez persuadés que celui qui voit une intention perverse dans une œuvre de Rassenfosse doit s'en prendre à luimême de l'avoir évoquée. Casto omnia casta — tant pis pour lui, s'il a l'esprit mal tourné. Mais au moins qu'il n'en rende pas l'artiste résponsable.

Regardez la Muse vénale, ce beau dessin appartenant à Deman, exprime-t-elle autre chose que la souffrance de l'homme souvent force, pour gagner sa vie, de s'astreindre à des pitreries qui le dégoûtent? Et ce dessin, Lulu, est-ce autre chose qu'une belle académie de femme, premier jet d'un frontispice pour un roman de Félicien Champsaur? Et le dessin représentant une Fenme vue de dos, un fantoche entre les doigts, n'est-ce pas une belle paraphrase de l'éternel roman La Femme et le Pantin de Pierre Louys ? Et ces deux études de femme tendant un arc, constituent-elles autre chose que la reproduction souple du mouvement, de l'effort musculaire, de l'harmonie d'un beau corps ? Prenez un à un tous les autres dessins ou gravures, ils représentent des têtes, des attitudes de personnages nus ou habillés, des études de mouvements ou de couleur, examinez-les en détail, et si vous êtes sincères, vous devrez reconnaître qu'aucun ne renferme le moindre grain, la plus légère fumée équivoque ou malsaine.

Si donc le sujet n'est pas repréhensible en lui-même, faut-il condamner la manière dont il est traité? Est-ce parce que Rassenfosse a souvent dessiné des corps nus que l'on puisse lui reprocher de produire des choses « osées » — car c'est là le grotesque qualificatif dont on se sert; comme si dans la nature il y avait des choses osées; comme s'il n'y avait pas tout simplement que des choses naturelles!

Si c'est la nudité qui choque dans l'œuvre de Rassenfosse, il est triste de constater que le mensonge gothique obscurcisse encore toujours les esprits; que le corps humain qui est la perfection de la création soit toujours encore un objet de répulsion devant lequel il faut se voiler la face. L'hypocrisie qui est un produit de la civilisation, a joliment faussé notre éducation; bien qu'on nous parle beaucoup de progrès moral et intellectuel, nos peintres d'aujourd'hui ne sont guère plus libres que ceux d'autrefois de s'inspirer de leur idéal, de la beauté en sa splendide nudité. Au moins les anciens profitent-ils de leur nom consacré par le temps, et de l'immunité des musées où il faut bien qu'ou les tolère. On préfère s'attaquer aux vivants parce que l'on craint les fantômes du passé. Il suffit de constater, du reste, que ce sont précisément les personnes qui vociférent tant à l'immoralité, qui s'empre ssent de courir là où elles sont certaines de ren-

contrer des œuvres légères, et ne se rendent que là. Leur groin, au lieu de les avertir du danger, semble surtout propice à les y diriger.

Mais le reproche adressé à Rassenfosse a peut-être encore une autre origine: on a dit, et on le répète, que Rassenfosse a été l'élève et l'imitateur de Rops. C'est là une autre légende contre laquelle je tiens à protester. Rops qui pendant toute sa vie a satirisé, basoué les vices de ses contemporains, a naturellement ameuté contre lui toute la troupe des âmes viles. Sentant bien la vérité de ses attaques, elles ne pouvaient lui résister ouvertement. Il fallait employer un moyen détourné: on retorqua l'argument et Rops sut accusé d'immoralité. Rassensosse, considéré comme le continuateur de l'œuvre de Rops, a nasurellement bénésicié de ces bienveillantes insinuations.

Mais, Messieurs, Rassenfosse n'est pas du tout l'élève de Rops. Rops n'a jamais eu d'élèves. Pendant de longues années, je vous l'ai dit, les deux artistes travaillèrent chacun de leur côté à la recherche de perfectionnements techniques; ils se communiquèrent leurs résultats, ils profitèrent de leurs découvertes réciproques sans jamais pour ce motif changer leur manière de dessiner ou de voir. Le fait d'avoir employé les mêmes procédés de gravure ne suffit pas, à mon avis, pour établir la corrélation.

En admettant même que sans avoir été son élève Rassenfosse l'ait imité, je pròférerais toujours l'artiste suivant le sillage d'un Rops à celui qui marchera sur les traces d'un Boutet, ou d'un Andhré des Gachons. Mais en réalité, cela n'a pas été le cas non plus. Au début de sa carrière, Rassenfosse a peut-être été influencé par lui, car il a essayé de copier des eaux-fortes de Rops comme il l'a fait aussi pour certaines pièces de Rembrandt. Mais c'était là des essais, faits uniquement dans le but d'arriver à la perfection, à la virtuosité technique de leis maîtres, et ces essais ne sont jamais sortis de son atelier.

Comparez les dessins de Rassenfosse avant la connaissance de Rops et ceux qu'il fit dans la suile : ils sont empreints du même esprit et l'on ne peut en aucun cas, quant à la forme, rapprocher ses œuvres de celles de Rops.

Il en est autrement du pond, car malheureusement, à différentes reprises, Ras-enfosse s'est rencontré sur le même terrain avec Rops, et c'est ce qui a contribué à consolider cette erreur.

Dans l'illustration des Fieurs du Mai notamment, Rassenfosse s'est trouvé en face de pièces qui avaient été traduites par Rops. Bien plus, inversement, un certain nombre de poésies de Baudelaire étaient inspirées directement par des œuvres de Rops.

De par cette malheureuse coincidence, Rassenfosse eut à surmonter les plus grandes difficultés. C'est bien certainement d'une façon indépendante de sa volonté que Rassenfosse fut amené à entre-



PATRANTE PLANABLE.

Dersin en couleurs.

prendre cette illustration qui constitue actuellement son œuvre capitale.

Rassenfosse mit trois ans pour finir ce travail de longue haleine et je vous assure que ce temps est encore relativement court quand on songe au grand nombre de pièces constituant le volume ; que chacune comporte un frontispice gravé en plusieurs tons et nécessitant donc au moins le travail de deux cuivres; que chaque gravure et chaque cul-de-lampe demande au moins un dessin préparatoire.



(Appartient & M. Aug. Bénard.)

Dessin on conleurs.

Je ne compte pas les divers frontispices, le frontispice général et la table des matières. En y ajoutant les sept pièces condamnées que Baudelaire avait éliminées de l'édition définitive, mais qui furent réunies en un fascicule spécial à la suite de l'ouvrage, Rassenfosse exécuta 7 frontispices de grand format, 160 gravures en couleurs et 160 culs-de-lampe reproduits en photogravure. A l'exception de ces derniers, toutes les planches de Rassenfosse sont donc des gravures originales et nullement des reproductions typographiques ou chromolithographiques comme beaucoup de personnes semblent se l'imaginer.

Outre le danger suscité par les pièces interprétées par Rops ou inspirées par lui, Rassenfosse avait un écueil bien plus terrible à éviter. Si vous avez lu les Fleurs du Mal, vous vous souviendrez sans doute que les mêmes idées passent et repassent d'une façon obsédante à travers les vers de Baudelaire. Malgré leur apparente diversité, toutes les pièces se ressentent de la lassitude, du remords, du dégoût de la vie que Baudelaire professait, peut-être avec raison, peut-être simplement en poète. A la suite les uns des autres se trouvent même des vers portant un titre identique, exprimant sur tous les tons possibles l'ennui des choses d'ici-bas. Comment, dans ces conditions, éviter la monotonie, la fatigue du lecteur?

Rassenfosse abandonna avant tout le procédé vulgaire et courant de l'Hlustration qui consiste à choisir dans une pièce un vers ou même un mot faisant image et à le traduire textuellement en dessin. Pour vous indiquer jusqu'où peut aller cette interprétation enfantine, je vous citerai le cas d'un artiste qui, voulant illustrer tes Phares de Baudelaire, ne trouva rien de mieux que de dessiner une série de phares portant chacun le nom d'un des hommes de génie que Baudelaire mentionne dans la pièce en question. Une pareille illustration est évidemment grotesque. Mais la façon abstraite dont la plupart des sentiments sont traités, rend la chose possible et il faut vraiment une tournure d'esprit particulièrement aigüe pour arriver à paraphraser, à quintessencier les poésies de Baudelaire. Il y en a beaucoup d'ailleurs qui sont totalement inillustrables.

Dans ces conditions, le seul moyen d'arriver au but était d'illustrer à côté, en égayant de mille façons l'œil du lecteur, de le séduire par la variété, la distinction des couleurs et de modifier à l'infini les procédés de gravure; car chaque procédé imprime à la planche un caractère spécial. Sous ce rapport Rassenfosse a magistralement résolu la question. L'illustration des Fleurs du Mat constitue peut être une chose unique, une véritable encyclopédie de la gravure. A côté de l'eau-forte ordinaire, on rencontre la pointe sèche; la pointe au diamant qui se caractérise de la précédente par



Alex: von Winiwarter





ETUDE POUR UN PRONTISPICE

Dezein plume et ernyon.



ETUDE DE NU.

Dessin au croyon noir.



Ercon DE NU.

Dessin à la sangaine.

un velouté et un gris particuliers; le vernis-mou; l'aquatinte; et surtout un bon nombre de procèdés nouveaux imaginés par Rassentosse au cours de son travail.

Je ne vous parlerai pas de ces procédés nouveaux; ils appartiennent de droit à leur inventeur. Mais le perfectionnement essentiel est que par des manœuvres relativement simples et rapides, il est possible de donner de plus en plus à la gravure, le caractère et la liberté du dessin primitif; et cela sans rien lui faire perdre de sa spontanéité et de sa souplesse que le travail intermédiaire de la gravure diminue presque toujours. En combinant les diverses méthodes entre elles, Rassenfosse est arrivé à produire des planches séduisantes d'imprévu; elles ressemblent parfois tellement à des dessins originaux que l'on a l'impression, en feuilletant le volume, de possèder des croquis faits en marge ou en tête des poésies au cours des lectures de l'artiste.

Comme dans toute œuvre longue et fatigante, il y a parmi les centaines de pièces des planches d'inégale valeur. Le contraire serait impossible, mais le petit nombre de pièces faibles est noyé dans la grande quantité d'illustrations tout à fait supérieures. On ne sent aucune défaillance à travers l'œuvre et les dernières gravures sont aussi puissantes, aussi incisives que les premières. Et, pourtant Rassenfosse n'avait même pas le loisir d'illustrer les poésies au fur et à mesure de son inspiration; pour des raisons qui tiennent à l'impression typographique, il était forcé de suivre pas à pas l'ordre de Baudelaire.

Je ne vous parlerai pas en détail de telle ou telle pièce de cette œuvre. Elles parlent suffisamment par elles-mêmes pour se passer de commentaires. Je tiens seulement à constater que l'illustration des Fleurs du Mal marque un progrès décisif dans l'art de Rassenfosse. L'œuvre faite pour les Cent bibliophiles de Paris, ne s'adresse malheureusement pas au public. Mais la maîtrise technique, la puissance d'interprétation de Rassenfosse nous restent définitivement acquises. Nul doute que dans l'avenir nous puissions en profiter largement.

Il dépend de vous, Messieurs, que la moisson soit grande et généreuse. On oublie trop souvent que nous possédons à Liège des artistes sincères et capables. Y compris De Witte, le maître incontestable de tous, Berchmans, Donnay, Maréchal et Rassenfosse sont des artistes ignorés à Liège, célèbres et recherchés à l'étranger. Par leur optique particulière, leur talent personnel, ils sont les représentants de l'art essentiellement wallon. Nous devons rougir

de l'indifférence du public à leur égard. Il serait inadmissible que eux aussi, dussent se contenter de la décevante devise de Rops :

J'en ai assez de peu, j'en ai assez d'un, j'en ai assez de pas un! >

Vous avez entrepris la réaction, Messieurs, et je suis convaincu que vous la soutiendrez jusqu'au bout!

D' HANS DE WINIWARTER.





COPÈRES.

Quelques lignes de M. O. Colson dans le numéro de décembre dernier de Wallonia (p. 305) ont attiré notre attention sur l'explication donnée naguère par C. Boclinville, du sobriquet bien consu des Dinantais. Si elle est fondée, il taudrait renoncer à voir dans copères un dérivé du flamand koper ou de l'anglais copper. Le surnom des batteurs d'antan ne se rapporterait ni à cette industrie du cuivre qu'ils pratiquèrent avec tant d'éclat, ni à leurs relations avec les pays germaniques d'où ils tiraient le beau métal qu'ils mettaient en œuvre et où ils exportaient leurs produits : il constituerait purement et simplement un synonyme du français compère. Une épithète dans laquelle on se plait à retrouver le souvenir d'une vitalité économique peut-être sans exemple dans notre histoire, ne serait qu'une simple moquerie gouailleuse, méprisante dans son apparente bonhomie.

Mais, disons-le tout de suite, Boclinville n'a pas démontré sa thèse, et l'identité de copère et de compère reste une simple conjecture que rien ne justifie.

Les deux mots se rencontrent dans le dialecte local, chacun avec sa signification propre (1). L'auteur reconnaît la difficulté et il s'efforce de la tourner : « Compère, écrit-il, se dit à Dinant, il est vrai : konpér ; mais comme dans beaucoup de cas il y a là un emprunt au français ; le traitement régulier de cum qui devient co à Dinant, montre que l'équivalent dinantais de compère doit être kopér (1) » Admettons un

(2) C. BOCLINVILLE, Beotiana I. Histoire de capères, dans le Bulletin de Folklave t. I. p. 263.

^{(1) [}Sur la foi d'une note ancienne, j'ai dit (ci-dessus t. XI p. 306) que le walien dinantais possè le le mot copère dans le sens du français « compère ». Des renseignements pris récemment à meilleure source locale controuvent cette affirmation. Il est possible que, dans l'esprit de certains conteurs de copèreries, le mot copère prenne le sens de « compère » sous l'influence du français ; il n'a pas ce sens dans le langage populaire à Dieant, et le mot copère n'y est usuel que comme blason des Dinantais. — O. C.]

instant cette manière de voir. Si compère s'est substitué à copère sous l'influence du français, ce phénomène ne peut avoir eu lieu que dans des temps proches du nôtre, grâce à l'école primaire, cette impitoyable destructrice des parlers locaux, et on ne pourra le faire remonter à une époque antérieure au xvii siècle. Pour que l'on pût donner raison à Boclinville, il faudrait donc posséder dans quelque texte ancien le mot copère employé dans le sens de compère Or, on n'en connaît jusqu'ici aucun exemple, et je doute que l'on en découvre jamais.

J'ajoute que la vraisemblance s'oppose absolument à l'étymologie proposée. Sans doute, elle ne choquerait pas si le sobriquet donné aux Dinantais ne leur appartenait que depuis deux ou trois cents ans. A partir du xvr siècle, Dinant, en perdant son industrie, perdit en même temps sa puissance, et l'on comprendrait sans peine que l'on ait pu, depuis lors, attribuer, gratuitement d'ailleurs, à res habitants, une épithète ridiculisante.

Mais avant la décadence de la batterie, les Dinantais ne passaient point pour ridicules. On ne ridiculise que les gens inoffensifs et ceux-ci étaient redoutables. Leurs voisins de Bouvignes et de Namur les haïssaient sans doute, mais ils les craignaient plus encore.

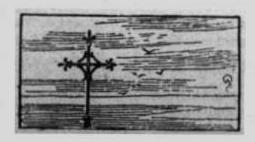
Il suffirait donc de prouver l'emploi de copère comme sobriquet des le moyen-age, pour prouver en même temps que ce terme ne peut avoir été un simple synonyme de « compère ». BocLinville n'aurait probablement pas risqué son explication s'il avait connu l'antiquité du surnom qu'il étudiait. Mais il semble ne l'avoir rencontré que dans des anecdotes très modernes sinon contemporaines. Or on le frouve employé dès le commencement du xve siècle. Le chroniqueur Jean de Stavelot, racontant une expédition que les Dinantais firent en 1436 avec les Liégeois, contre le château de Bosenove, situé audelà des forêts de la Thiérache, s'exprime ainsi : « Et sachlés que ladit fortereche estoit muit fort tant por les viciers cum por les bolorques (boulevards) por dessendre, et moquolent les Liégeois et huehoient : Lucemborch, conté de Chigny et Bearen et Savigny, et nommoient les Dynantois « Copeir, copeir, famais ne repassereis les bois ». (1).

Ce texte tranche, nous semble-t-il, la question qui nous occupe. Il serait absurde de supposer que les assiégés de Bosenove traitent de compères leurs assaillants. Sans doute, c'est pour les insulter qu'ils les appellent copcirs. Mais rappelons-nous que les épithètes empruntées aux langues étrangères ont presque toujours une signification péjorative. C'est la jalousie qu'on leur portait qui a fait donner jadis aux Anversois le sobriquet italo-espagnol de signor [kens]: c'est le même sentiment qui aura valu aux Dinantais du moyen-âge celui de copeirs. Par suite des relations commerciales, l'usage des langues germaniques était aussi courant à Dinant au xiy et au xv siècle (1), que celui de l'espagnol et de l'italien le fut à Anvers au xvi*, et rien n'est plus naturel que de voir les habitants d'une ville adonnée à l'industrie du cuivre recevoir de leurs ennemis un surnom forgé au moyen du mot flamand ou du mot anglais qui désigne ce métal. La Flandre fournissait en effet aux batteurs le cuivre qu'ils travaillaient, et l'Angleterre constituait le grand marché de leurs produits (*).

M. M. Wilmotte veut bien m'écrire que rien né s'oppose à ce que le germanique koper ait pu donner le wallon copeir ou copère. On sait d'ailleurs que les lois phonétiques ne s'appliquent pas rigoureusement aux mots empruntés.

L'étymologie traditionnelle de copères doit donc être conservée. Les Dinantais ne s'en plaindront pas. Si la signification du surnom qu'ils portent s'est altérée au cours des siècles, ils n'ont qu'à remonter à son origine pour s'en faire un titre de gloire, puisqu'il évoque tout à la fois la puissance, la prospérité et l'esprit d'entreprise de leurs ancêtres.

> H. PIRENNE. Professeur à l'Université de Gand.



⁽¹⁾ Chronique de Jean de Stavelot, publiée par Ad. Bononer, p. 365. — Faisons observer que l'orthographe copeir au lieu de copère constitue un argument pour

⁽¹⁾ H. Pirkane, Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen-age,

⁽²⁾ Ibid., p. 94 et suiv.



Les Coupères et les Capéres

BÉOTIENS ARDENNAIS



Ans le canton de Vielsalm, on désigne sous le nom de coupères, non seulement les habitants du canton de Bastogne, mais généralement tous ceux de la zône s'étendant de Gouvy vers Sibret: li ban des coupères, li payis des coupères.

On prononce coupère à Vielsalm; à Bastogne, c'est capère. « Compère », en walton fait compère dans les deux cantons. Je n'ai jamais entendu

employer coupère pour « compère » ; les « anciens » que j'ai consultés, en font tous deux mots distincts.

Le mot coupère est encore employé ici comme nom commun, surtout par les anciens habitants; son synonyme wallon est boufon « égoïste »; mes deux vieux amis ont été plus catégoriques; ils m'ont dit : biesse et boufon. On dit : i n'est qu' por lu, c'est-on coupère. Si l'orgueil fait commettre une bévue à quelqu'un, on dira : il a fait ine bête coupèdrève. Coupèdrève est toujours très usité.

Les habitants de Bastogne ont une très haute idée de leur viile. C'est du moins ce que prétendent les paysans des environs, et d'après eux, ce sont les citadins eux-mêmes, qui ont doté la ville de Bastogne du surnom légèrement emphatique de « Paris en Ardenne ». Dès lors, les villageois du canton de Bastogne disent que ceux-ci sont des prétentieux et des égoïstes, des boufons, des coupères. Mais à distance, la banlieue, si l'on peut ainsi dire, est assimilée à la ville; et, au pays de Vielsalm, c'est toute la région qu'on appelle le pays des coupères.

On attribue aux coupères un certain nombre d'aventures burlesques qui se racontent encore à la veillée, et dont la vogue n'est pas près de s'éteindre. En voici deux qu'on m'a tout récemment contées : On sinci avůt des coupères po várlets. I les èvoya à molin. Po x'ali à molin, is d'vint passi l'èxe.

Arivis à pont, is trovint sih, set gros lumeçons à mitan de l' vôye.

« Qu'est-ce çoula, dji n' passe nin, dit onk ».

« Fais tot doûs, dit'ne aute, dji m' vas r'kî îne folche ».

Queand qu'il ariva avou s' fotche, i vèya les lumeçons qui lévint leus quate cuénes ver lu.

« Dji n' passe nin, nin pus, d'hat-i, dji n'a qu' deûs dints, et is 'nn' ont quate, savans-nos ».

Po passi, is s' décidint à plôye ine âbe oute di l'ènce; li prumi gripa à l' copète, li deûzime si pinda à ses pids, li treûsime âzès cès do deûzime, et évôye ainsi.

L'abe ployût; tot d'on cop, li ci qui l'nût l'abe diha :

« Tinoz bon, dji m' vas rotchi o mes mains ».

Et à minme timps, i lacha l'abe et is toumint tortos o l'êrce.

Is contint l'afaire à mouni qui les i d'ha qu'ils avint pièrdou l'esprit.

Is li d'mandint d'où qu'on 'nn'é porût aveûr et i les évoya amon l'apothicaire.

L'apothicaire ni l's i pôve nin tiri aule tchscé fou de l' boque : « Nos c'lans d' l'éspril, nos v'lans d' l'éspril ».

Il avait hapi ine surus o-n-ine trape; po fini i lzi mėta divins n' bėle bucėte, i lzi f za päye bin tchir tot lzi rik'mandant di n'ė I' drovi qu'ol manhon.

Po-z-esse sûrs di poleûr ratrapi l'esprit, il alint drovi l'hwête à Un fermier avait des coupères pour domestiques. Il les envoya au moulin. Pour aller au moulin, ils devaient passer l'eau.

Arrivés au pont, ils trouvèrent, au milieu du chemin, six ou sept gros limaçons.

< Qu'est-ce cela? Je ne passe pas, dit l'un. >

« Fais doucement, dit un autre, je m'en vais chercher une fourche. »

Quand il arriva avec sa fourche, il vit les limacons qui levaient leurs quatre cornes vers lui.

« Je ne passe pas non plus, dit-il, je n'ai que deux dents (à sa fourche) et ils en ont quatre, sauvons-nous. »

Pour passer, ils décidérent d'abaisser un arbre sur la rivière; le premier grimpa au faîte, le deuxième se suspendit à ses pieds, le trolsième à ceux du deuxième, et ainsi de suite.

L'arbre pliait; tout-à-coup celui qui tenait l'arbre dit:

« Terez bon, je vais cracher dans mes mains. »

Et en même temps il lâcha l'arbre et ils tombèrent tous à l'eau.

Ils contèrent l'affaire au meunier qui leur dit qu'ils avaient perdu l'esprit.

Ils lui demandèrent où on pourrait en avoir et il les envoya chez l'apothicaire.

L'apothicaire ne put leur tirer autre chose de la bouche : « Nous voulons de l'esprit, nous voulons de l'esprit. »

Il avait pris une souris dans une trappe; pour en finir, il la mit dans une belle bolte qu'il leur fit payer bien cher en leur recommandant de ne l'ouvrir que dans la maison.

Pour être surs de pouvoir rattraper l'esprit, ils ouvrirent la boîte à

l' gueuye do for; mins l' surus trova ine djonte et èle si sava.

Is k'minçint à râye à zès pires do for po l' raveur et l' maisse accura :

« Qui f'zoz-v'la, dist-i ».

«Nos avans pièrdou l'esprit, maisse, nos avans pièrdou l'esprit!»

Et is d'molihyint tot l' for!...

Ine aute, côp des coupères avint stou atchi on toré po l'viyèdje; tot r'passant tot près d'on forni tchérdyi d'wète, li toré stinda l'cô après.

« Fais tot dous, dit onk, nos l'aidrans magni ».

Is li passet ine cwède o cô et is l' tirêt è l'air; li toré, qui strontût, tirut l' linue.

« Louque on pau, dihint les coupères, come i tire la langue après la verdeure ». la bouche du four : mais la souris trouva un joint et se sauva.

Ils commencerent à arracher les pierres du four pour la ravoir et le maître accourut:

« Que faites-vous là, dit-il. »

«Nous avons perdu l'esprit, maître, nous avons perdu l'esprit, »

Et ils démolirent le four entièrement...

Une autre fois des coupéres avaient été acheter un taureau pour le village; en passant près d'un fournil chargé d'herbe, le taureau tendit le cou vers celle-ci.

« Fais doucement, dit l'un, noust'aiderons manger. »

Ils lui passent une corde au cou ct ils le tirent en l'air; le taureau, étranglé, tirait la langue.

« Regarde un peu, disaient les coupères, comme il tire la langue après la verdure.

Dans la dernière phrase du texte wallon ci-dessus, il faut prononcer très bref le eu du mot verdeure, à peu près comme œu dans le français «œuf». Alors la phrase a tout son sel : pour le paysan c'est tout à fait du «français de coupères»!...

Cette phrase a passé en proverbe. Quand quelqu'un est sans place, sans travail, sans argent, on dit : « I tire la langue après la verdeure ».

Il y a encore l'histoire d'un jambon volé par un chien; les coupères, en riant, disent : « Il ne saurait le manger, d'ons l' papi », j'ai le papier, c'est-à-dire la recette pour le cuire. Les lecteurs de Wallonia connaissent cette facétie (voy. ci-dessus, t. III [1895] p. 10) qui se raconte sur les gens de Rosière.

Un grand nombre de beotiana dirigés ailleurs contre les Dinantais, sont mis ici sur le compte des habitants de Daune (probablement Daenen) et de Donèryèk (sic) dans le Grand-Duché. On commence ces histoires par ce préambule : Un pauvre homme, à Daune ou à Donèryèk, ne put trouver à se loger et dut coucher à la belle étoile. Le lendemain, tous les habitants du village étaient devenus fous!...

Enfin, dans le pays des coupères même, on désigne sous le nom de capéres les habitants du village qu'un fait récent a ridiculisés. Pour

le moment, les capéres sont à Grande et Petite-Rosière (canton de Sibret.) Les jeunes filles des environs refusent de danser avec les jeunes gens de Rosière parce que... dji n' danse nin avou des djins qu'ont tiré à la lune.

Voici l'histoire :

Il existe une coopérative laitière à Rosière comme d'ailleurs à peu près dans tous les villages du Luxembourg. En retournant certain soir, il sembla au curé voir circuler des ombres dans l'intérieur du local. Vite, il rassembla quelques braves gens armés de fusils, les posta tout à l'entour, avec mission d'arrêter les voleurs à leur sortie, puis... il alla se coucher. Les courageux citoyens attendirent long-temps; tout-à-coup les ombres réapparurent et les fusils partirent tout seuls : une décharge générale fit danser les bidons (cruches et terrines). Ils avaient tiré sur la lune qui miroitait sur le fer-blanc d s récipients à lait. Les ombres, c'étaient les nuages qui masquaient par moment, par intermittence, la lune.

Depuis lors, dit-on, on parle des capéres di Rósire qui ont tire à la lune. Mais il est possible que l'histoire ait été simplement rajeunie à la faveur de quelque incident comique aujourd'hui plus ou moins « embelli ». Car ce n'est pas d'hier, comme on sait, que les habitants de Rosière sont considérés comme des Béotiens.

JOSEPH HENS.





Les rapports du roi de Sérendip et de Hâroûne alrachid d'après l'histoire de Sindbâd le marin.



es lecteurs des Mille et Nulls doivent se rappeler que, lors de son sixième voyage, Sindbåd le marin est chargé par le roi de Sérendip de porter au calife de Bagdad, Hâroûne alrachid, une lettre et des présents. Hâroûne, de son côté, renvoie une épitre avec des cadeaux. (Septième voyage).

Quels documents l'auteur des voyages de Sind-

båd a-t-il utilisés par cet épisode?

D'après M. DE GOEJE (1), l'original de la lettre du roi de Sérendip serait celle qu'un prince de l'Inde aurait envoyée à Omar II ou un roi de Chine à Moàwia; M. GOLDZIHER, qui nous fait connaître ces lettres, traite d'ailleurs toute l'affaire de fable (2).

Selon d'autres, il s'agirait d'une lettre envoyée par un roi de l'Inde au roi de Perse Anoûchirwâne.

Différents auteurs racontent, en effet, que ce roi a reçu les cadeaux de l'empereur de la Chine, du roi de l'Indoustan et du roi du Tibet. Ainsi Firdoùçi. Ainsi encore l'historien persan Mirkhond, que de Sacy a traduit dans ses Mémoires sur diverses antiquités de la Perse (p. 374-376). C'est ce passage que résume Dubeux (La Perse, p. 328) et auquel d'Herbelor (Bibliothéque Orientale, édition de Maestricht, p. 675, col. 2) fait un emprunt. Mirkhond est certainement la source à laquelle, directement ou indirectement, ont puisé Ibn Badroun dans son commentaire sur le poème d'Ibn Abdoun (édition de Dozy, p. 43-44), Alwardi (Zeilschrift für die Kunde des Morgen'andes, t. I, p. 185-190) et Malcolm, History of Persia, t. I,

p. 144; traduction française, 1821, t. I, page 211-212). On peut aussi voir une allusion à ces ambassades dans l'Histoire des Rois des Perses par ... Al-Thàâlibî, éditée et traduite par Zotenberg (p. 611).

Il faut bien le reconnaître, ce que les auteurs orientaux disent à propos d'Anouchirwane ressemble singulièrement au récit de Sindbad et là pourrait bien être l'origine de tous les récits de ce genre qui ont cours chez les Musulmans.

. Mais, pour Sindbåd, il y a un autre modèle. C'est une lettre du roi de l'Inde Rahma au calife al Ma'moune et la réponse de ce dernier au sujet d'un échange de présents. Le texte et la traduction de ce document par M. Ahmed Effendi Zéki, ont paru dans le tome premier de la Revue d'Egypte de Ch. Gaillardot-Bey, Le Caire, 1894, p. 23 30. Ce morceau est tiré d'un manuscrit inédit de la Bibliothèque khédiviale, n° 101 (Recueils). Malheureusement, il ne porte aucune indication de titre, d'auteur ou de date, la première feuille faisant défaut et la dernière ne disant rien à ce sujet.

S'agit-il donc d'une correspondance véritable, qu'un passage de Maçoûdi (édit. Barbier de Meyñard, t. VII, p. 27) pourrait rendre vraisemblable ou, tout simplement, d'une nouvelle imitation de l'histoire si connue d'Anoûchirwâne? C'est ce que, dans l'état de nos sources, on ne saurait décider.

Quoi qu'il en soit, la comparaison du texte de Galland avec celui de Zéki montrera à toute évidence que le rédacteur du manuscrit dont s'est servi Galland pour l'histoire de Sindbâd a copié l'histoiren reproduit par le manuscrit de la Bibliothèque khédiviale.

TEXTE DE GALLAND.

- « La lettre du roi de Serendip était écrite sur la peau d'un certain animal fort précieux à cause de sa rareté, et dont la couleur tirait sur le jaune : les caractères de cette lettre étaient d'azur ; et voici ce qu'elle contenait en langue indienne.
- « Le Roi des Indes, devant qui marchent mille éléphants, qui demeure dans un palais dont le toit brille de l'éclat de cent mille rubis et qui possède en son trésor vingt mille couronnes enrichies de diamans, au Calife Haroun Alraschid.
- » Quoique le présent que nous vous envoyons soit peu considérable, ne laissez pas néanmoins de le recevoir en frère et en ami en considération de l'amitié que nous conservons pour vous dans notre cour et dont nous sommes bien aise de vous donner un témoignage. Nous vous demandons la même part dans la vôtre, attendu que nous croyons la mériter étant d'un rang égal à celui que vous tenez. Nous vous en conjurons en qualité de frère ; adieu!
 - » Le présent consistait premièrement en un vase d'un seul rubis,

⁽¹⁾ De reisen van Sindebaad, p. 29. (2) Muhammedanische Studien, t. I, p. 167.